Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :
formav.co/explorer

Culture Générale et Expression

Session 2019 • Code sujet : **CULTGEN** • Durée : **4 heures**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. Promesses et limites des pratiques collaboratives (1 question) **Page 3**

2. La société nous rend-elle solidaires ? (1 question) **Page 5**

3. Ce qu'il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ) (Synthèse & Q&A Examen) **Page 6**

Sujet officiel (PDF) : https://btsbatiment.fr/assets/annales/bts-batiment/E1 - Culture Générale et Expression (CGE)/2019/BTS Bâtiment - E1 - Culture Générale et Expression (CGE) - Session 2019 - 1-Sujet.pdf

1. Promesses et limites des pratiques collaboratives

Le corpus réunit une étude sur l'économie collaborative, un reportage sur le coworking, un extrait de Jean Giono opposant l'artisanat autonome au travail spécialisé et un dessin sur le covoiturage. Ces documents interrogent les liens que les pratiques collectives créent ou non, entre intérêt individuel, coopération et solidarité.

Question Consigne. Rédigez une synthèse objective, concise et ordonnée des quatre documents du corpus.

Document	Nature, idée directrice et procédés	Promesses de lien et de coopération	Limites et confrontation
1. Émilie Daudey et Sandra Hoibian, étude du CREDOC, 2014	Étude argumentée appuyée sur une enquête. Les autrices confrontent l'idéal solidaire de l'économie collaborative à ses motivations souvent économiques. Chiffres, exemples et oppositions structurent l'analyse.	Les échanges peuvent faire rencontrer des personnes et, dans certains projets communs ou associatifs, créer des liens durables.	Les économies arrivent en tête des avantages cités : 67 %. Les transactions produisent souvent des liens faibles et la construction collective concerne peu de pratiques.
2. Emmanuel le Andreani-Facchin et Antoine Mestres, reportage, 2018	Reportage alternant description des espaces, témoignages et expériences contrastées. Il examine la communauté annoncée par les lieux de coworking.	Le travail partagé peut rompre l'isolement et mettre en contact des indépendants de métiers différents.	La cohabitation ne garantit ni échanges ni entraide : Mélissa est gênée par l'instabilité et le bruit, tandis que Pierre décrit surtout une organisation de bureau ordinaire.
3. Jean Giono, extrait de *Lettre aux paysans sur la pauvreté et la paix*, 1938	Texte argumentatif fondé sur le récit opposant le père artisan à l'ouvrier de Bata. Antithèses et répétitions valorisent l'autonomie artisanale.	Le savoir-faire complet permet à l'artisan de choisir son lieu de vie et de maîtriser son activité.	La division industrielle du travail réduit l'ouvrier à une tâche, le rend dépendant de l'entreprise et limite sa liberté.
4. Rémi Malingrey, dessin de presse, *Libération*, 2014	Dessin humoristique consacré au covoiturage. L'accumulation de passagers dans une voiture produit une image caricaturale de l'entassement.	Le covoiturage implique de partager un trajet avec d'autres passagers.	L'image souligne la promiscuité, sans montrer que cette proximité physique constitue une solidarité profonde.

Problématique : le partage et la proximité suffisent-ils à créer une solidarité réelle ? **Plan détaillé :** I. Les pratiques partagées rapprochent les individus : économies et rencontres ; espaces de coworking et initiatives communes. II. Leur portée reste limitée : intérêt individuel et liens parfois superficiels ; contraintes de la cohabitation et perte d'autonomie au travail.

Les pratiques collaboratives sont associées à l'entraide et au rapprochement, mais elles répondent souvent d'abord à des intérêts individuels. Le CREDOC relève que les économies sont leur principal avantage perçu ; les liens créés restent fréquemment faibles. Le coworking peut rompre l'isolement, sans garantir échanges ni entraide. Le dessin sur le covoiturage montre, lui, une proximité poussée jusqu'à l'entassement. Enfin, Giono oppose la liberté de l'artisan à la dépendance de l'ouvrier spécialisé. Ainsi, le partage ouvre des possibilités de coopération, mais ne suffit pas à produire une solidarité durable et peut s'accompagner de contraintes.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Les pratiques collaboratives favorisent les rencontres et la coopération, mais l'intérêt individuel, les liens superficiels et certaines formes de dépendance en limitent la portée solidaire.

2. La société nous rend-elle solidaires ?

La question prolonge le thème du corpus, consacré aux formes contemporaines de collaboration et de lien social. Le candidat doit construire une réponse argumentée en s'appuyant sur les documents, ses lectures et ses connaissances personnelles.

Question Consigne. Répondez de façon argumentée à la question : « Selon vous, notre société nous rend-elle solidaires ? » Appuyez votre réflexion sur les documents du corpus, vos lectures et vos connaissances personnelles.

La société nous rend-elle solidaires ? Elle crée des occasions d'entraide et de rencontre, mais ne garantit pas que les individus s'engagent réellement les uns envers les autres.

D'abord, les pratiques collectives peuvent rapprocher les personnes. Dans le document 1, 47 % des Français voient les échanges collaboratifs comme un moyen de nouer des liens. Le dessin de Rémi Malingrey montre aussi le covoiturage comme un partage, ici figuré avec humour par une voiture surchargée. Dans *Les Misérables*, Victor Hugo illustre également une solidarité fondée sur la compassion envers les plus démunis.

Cependant, la recherche d'un avantage personnel domine souvent : 67 % privilégient les économies. Le coworking du document 2 peut laisser chacun isolé, tandis que Giono dénonce, dans le document 3, un travail qui prive l'ouvrier d'autonomie. La solidarité doit donc être cultivée par des engagements concrets.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> La société offre des occasions de solidarité, mais seul l'engagement concret des individus permet de la construire.

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2019)

Bilan de l'épreuve : Épreuve de Culture Générale et Expression du BTS, session 2019, code CULTGEN, d'une durée de quatre heures, sans coefficient indiqué sur le sujet. Sous le thème « Seuls avec tous », elle demande une synthèse objective de quatre documents puis une écriture personnelle sur la solidarité. Elle évalue la compréhension du corpus, la confrontation des points de vue, l'organisation et l'argumentation.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- Les pratiques collaboratives peuvent apporter des économies et des occasions de rencontre sans reposer nécessairement sur l'altruisme.
- Les plateformes produisent souvent des liens faibles, tandis que l'engagement associatif peut favoriser des liens plus étroits.
- Le coworking rapproche des travailleurs indépendants, mais la cohabitation ne garantit ni échanges ni sentiment de communauté.
- Chez Giono, la maîtrise d'un métier complet contraste avec la spécialisation industrielle et la dépendance du travailleur.

Points de vigilance & attentes du jury

- Pour la synthèse, confrontez les documents et leurs nuances au lieu de juxtaposer quatre résumés.
- Restez objectif dans la synthèse et distinguez-la clairement de votre opinion personnelle.
- Pour l'écriture personnelle, formulez une réponse argumentée et mobilisez corpus, lectures et connaissances.
- Organisez vos idées de façon concise et ordonnée, en répondant précisément à la question posée.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment construire la synthèse à partir des quatre documents ?

Repérez les idées communes et les tensions, puis organisez-les en axes. Dans chaque partie, confrontez plusieurs documents au lieu de faire quatre résumés successifs. La synthèse doit rester objective, concise et ordonnée.

Q : Les pratiques collaboratives rendent-elles forcément les participants solidaires ?

Non. Le corpus montre que des échanges collaboratifs peuvent être motivés par l'économie ou l'intérêt individuel. Ils créent parfois des occasions de rencontre, mais les plateformes et les espaces partagés ne produisent pas automatiquement des liens forts ni une solidarité durable.

Q : Comment organiser les quatre heures d'épreuve ?

Le sujet indique une durée totale de quatre heures, sans répartition officielle entre les deux parties. Prévoyez du temps pour lire les documents, bâtir vos plans, rédiger les deux travaux et relire votre copie.

Q : Quels critères de réussite sont explicitement demandés ?

La synthèse doit être objective, concise et ordonnée. L'écriture personnelle doit répondre à la question de manière argumentée et s'appuyer sur les documents du corpus, les lectures et les connaissances personnelles.

Sujet officiel associé (PDF) : https://btsbatiment.fr/assets/annales/bts-batiment/E1 - Culture Générale et Expression (CGE)/2019/BTS Bâtiment - E1 - Culture Générale et Expression (CGE) - Session 2019 - 1-Sujet.pdf

Ressources BTS Bâtiment : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.